

GRAND REGIONAL DE HUNTER 2026

CAHIER DES CHARGES CREIF



Afin de continuer le développement de la discipline au niveau Amateur, la commission Hunter du CREIF propose, pour la huitième année, un circuit en vue de récompenser les meilleurs cavaliers franciliens de la discipline.

Ludiques et formateurs, les parcours permettront également de préparer les divers championnats et ainsi apporter un gage de qualité aux cavaliers et structures de l'île de France.

Le choix des organisateurs de ce circuit sera acté par la commission hunter d'IDF à la réception des candidatures, le fait d'avoir déjà organisé un concours de Hunter Amateur donnera plus de légitimité à la candidature. Ce circuit se déroulera sur 6 à 8 concours en fonction de la qualité et pertinence des propositions reçues.

OBJECTIFS :

- Favoriser et distinguer les performances des cavaliers Franciliens et les encourager à participer notamment aux championnats de France.
- Favoriser le passage des cavaliers du niveau Club au niveau Amateur.
- Valoriser les organisateurs les plus performants et les inciter à poursuivre l'amélioration des conditions de concours tant sur le plan technique que sur celui de la convivialité.
- D'améliorer la communication vers les médias locaux et les collectivités locales.
- Dynamiser le hunter en IDF

ENGAGEMENTS DU CREIF ET DE LA COMMISSION :

- Sur chaque étape le CREIF fournira 3 plaques et flots par épreuve (pour les 3 premiers cavaliers franciliens)
- Pour la finale « GR Hunter Amateur » : le CREIF fournira les coupes, plaques et flots ainsi que des cadeaux (tapis, goodies...), la commission fournira les cadeaux avec ses sponsors
- Le CREIF et la commission, s'engagent à communiquer et promouvoir ces deux circuits via leurs sites internet et réseaux sociaux

ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS DES ETAPES :

Ce circuit est mis en place sur un nombre de concours défini : X étapes + 1 finale (obligatoire et comptant double). Les organisateurs des étapes et finale sont choisis pour leur engagement et se retrouveront autour d'une charte de qualité réalisée afin de garantir les meilleures conditions de concours possibles.

- Sur chaque étape l'organisateur s'engage à mettre au programme au minimum, des épreuves de style (indices 4, 3, 2, 1 et Elite) et d'équitation (indices 4, 3, 2, 1 et Elite). Le reste du programme est libre. **Les épreuves Amateur ne peuvent être limitées.**
Si le concours se déroule sur une unique piste, alors la limitation d'éventuelles épreuves « Club » sera obligatoire (autour de 80 engagements ou à voir avec la commission)
- Il devra proposer deux dates dans sa demande.
- Le Président, juge et chef de piste doivent figurer sur la liste officielle établie par la FFE et être à jour de leurs formations. L'organisateur s'engage à mettre à disposition des secrétaires et comptables pour les jurys. Une indemnisation des frais kilométriques pour les officiels ainsi qu'un forfait de 150€ pour le chef de piste, 150€ pour le juge ou les 2 juges si il y a 2 pistes, doivent être prévu. Les repas du jour du concours sont offerts aux officiels, logement à prévoir si le concours dure un weekend complet.
- L'organisateur s'engage à doter financièrement les épreuves support des GR hunter.
- Le programme du concours devra être fait en collaboration avec un membre de la commission.
- L'organisateur s'engage à fournir les listings et protocoles des engagés, pour chaque épreuve.
- Les Remises des prix doivent être de qualité, avec un lieu dédié, coupes, plaques, flots et cadeaux pour les lauréats (à la charge de l'organisateur).
- Chaque organisateur tiendra à disposition de la commission hunter les résultats complets de ses épreuves.
- L'organisateur s'engage à fournir au CREIF (creif@cheval-iledefrance.com) une photo de chaque podium et 3 photos d'ambiance (photo de qualité en haute définition libre de droit en indiquant le crédit à faire figurer) au plus tard 2 jours après l'évènement
- Chaque organisateur devra mettre à disposition une sonorisation de concours.
- Le CREIF et sa commission Hunter souhaitent investir dans un parc à soubassements de Hunter. Chaque organisateur d'une étape de GR s'engagera à l'utiliser et à se rapprocher de la commission pour en avoir les modalités.

OFFICIELS, PISTES ET PARCOURS :

Ces circuits sont des circuits d'excellence ; ils se doivent de proposer des installations et parcours à la hauteur des évènements et dans l'esprit recherché par la commission de l'IDF. Pour cela les organisateurs doivent pouvoir proposer des installations et du matériel adaptés à la compétition et à la discipline.

- La piste de détente devra être organisée et proposer au moins un sous-bassement
- Les officiels du concours : Chef de piste et Juges doivent être proposé par la commission de l'IDF. Une liste pourra être fournie par la commission.

- L'organisateur devra mettre à disposition du chef de piste un parc de minimum 12 obstacles par piste comprenant les éléments suivants :
 - différents jeux de barres de couleur plutôt uniforme
 - des chandeliers de couleur plutôt naturelle / neutre
 - des soubassements type cross et/ou caissons de différentes hauteurs (de 50 à 90 cm)
 - barrières
 - palanques
 - mur ou éléments de mur
 - un minimum de 10 ballots de paille
 - des arbustes et fleurs naturels ou artificiels

Voici quelques profils d'obstacles pour exemple :



Toutes les questions ayant trait à l'organisation d'un concours inscrit au GR hunter doivent se référer au règlement de compétitions de la FFE en cours.

PARTENARIAT

L'organisateur d'une étape Grand Régional de hunter s'engage à mettre à disposition un espace nu sur son concours support du Grand Régional pour que le CREIF et/ou ses partenaires puissent mettre en place leurs propres stands gratuitement.

Je soussigné/e (NOM et PRENOM) :

Dirigeant du club affilié à la FFE sous le numéro :

Adresse du concours :

Date(s) demandée (s) :

Pose candidature et déclare accepter sans réserve les clauses du cahier des charges ci-dessus

A.....

LE.....

Signature et cachet du club